PRÉFET
DE VAUCLUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction
Départementale
des Territoires de Vaucluse

MARCHE PUBLIC – PROCÉDURE ADAPTÉE

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

(articles R. 2123-1 à 8 du Code de la commande publique)

Mission d'assistance à l'évaluation et au traitement de logements insalubres en Vaucluse

Remise des offres :
mercredi 30 septembre 2026 à 17 heures

Formulaire de publicité

A. Intitulé du projet du marché
B. Objet de la consultation et lieu d'exécution des prestations
C. Délais de remise des candidatures et/ou des offres
D. Pièces à remettre à l'appui de la candidature
E. Documents à fournir par le candidat
F. Critères de choix du prestataire
G. Autres informations
H. Modalités de transmission des candidatures et/ou offres
I. Demande de renseignements complémentaires

A – INTITULE DU MARCHE

Mission d'assistance à l'évaluation et au traitement de logements insalubres sur le département de Vaucluse.

Marché à bons de commande.
Durée du marché : 1 an, renouvelable 3 fois.

B – OBJET DE LA CONSULTATION

- **Objet :** Mission d'assistance à l'évaluation et au traitement de logements insalubres
- **Lieux d'exécution :** Département de Vaucluse
- **Code CPV :** 71631300-3

C – DÉLAI DE REMISE DES CANDIDATURES ET/OU DES OFFRES

Le mercredi 30 septembre 2026 à 17 heures.

D – PIÈCES À REMETTRE À L'APPUI DE LA CANDIDATURE

1 - DCE à compléter par le candidat précisant toutes les coordonnées du fournisseur et nom et qualité de la personne à contacter ;

2 - Les documents et renseignements mentionnés aux articles R.2143-3 et R.2142-3 et 4 du Code de la commande publique, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site http://www.economie.gouv.fr (DAJ / Formulaires – Marchés publics) ;

3 - La forme juridique du candidat ;

4 - En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;

5 - Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché ;

6 - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;

7 - La présentation d'une liste des principales prestations de même nature réalisées au cours des 5 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur ;

8 - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public ;

9 - Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation conforme à l'arrêté du 5 janvier 2016.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

E – CONTENU DE L'OFFRE À REMETTRE PAR LE CANDIDAT

Le candidat remettra :

- Le DCE simplifié dûment complété valant Acte d'Engagement
- Les éléments demandés au titre de la candidature
- Des exemples de rendu :
 - un plan des lieux
 - un avis technique (sur la possibilité technique de remédier à l'insalubrité, les désordres de la structure du bâti ou l'installation électrique)
 - une estimation du coût des travaux de sortie d'insalubrité
 - une proposition de plan de réaménagement
- Un rapport permettant de vérifier la conformité des travaux aux règles de l'art lors d'une visite sur site après la réalisation des travaux
- Une liste d'organismes auprès desquels des missions similaires ont été réalisées, en précisant le nombre de missions, leur type, l'année de réalisation
- Un mémoire technique présentant les moyens humains et techniques mis à disposition de la présente mission, en détaillant notamment :
 - Les personnes en charge de l'exécution de la mission
 - La formation et l'expérience professionnelle, relatives au domaine
 - Les délais de réalisation (programmation de la visite, réalisation du plan état des lieux, réalisation d'un avis technique, réalisation du plan projet et estimation des travaux).
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) comprenant la décomposition du prix global et forfaitaire par mission

F – CRITÈRES DE CHOIX DU PRESTATAIRE

Les critères d'attribution du marché sont pondérés comme suit :

Critères d'attribution
30 % : valeur financière La note maximale de 10 sera attribuée à la meilleure offre puis affectée du coefficient de pondération de 30 %, les autres offres seront notées proportionnellement à la meilleure offre : $Np = 10 \times \frac{valeur\ meilleure\ offre}{valeur\ offre}$ Nota : la valeur de l'offre correspond au montant total de la prestation que le candidat précisera sur le détail estimatif (BPU).

Critères d'attribution
70% : valeur technique Une note sur 10 sera attribuée selon les sous-critères suivants, puis sera affectée du coefficient de pondération de 70% : . Délais de réalisation : 3 points . Qualité du diagnostic technique : 4 points . Moyens humains et techniques mis à disposition pour les visites : 3 points

	Note sur 3 points	Note sur 2 points
Très satisfaisant	3	2
Moyen	1,5	1
Très insatisfaisant	0	0

À l'issue de la notation les deux notes pondérées seront ajoutées, le candidat retenu sera celui pour lequel la note la plus forte aura été obtenue.

G – AUTRES INFORMATIONS

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français
Unité monétaire utilisée : euro
Délai de paiement : 30 jours
Origine du financement : BOP 135
La remise des plis par voie électronique est obligatoire.

H – MODALITÉS DE TRANSMISSION DES CANDIDATURES ET/OU DES OFFRES

Les candidatures et les offres doivent être transmises sous forme dématérialisée sur le site « marches-publics.gouv.fr » sous la référence publique DDT84-SPAH-UHD-AMO2026.

Cette transmission le sera selon les modalités suivantes :

- l'offre devra parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du document de la consultation
- les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus, ils ne seront pas renvoyés à leurs auteurs
- les documents à fournir, devront l'être sous forme de fichiers informatiques
- seuls les formats de fichiers informatiques de types pdf, ppt, odt, seront acceptés, ils ne doivent pas comporter de macros et peuvent être compressés dans des fichiers d'archives au format Zip. Leurs noms devront être suffisamment explicites

le signataire identifié doit figurer au Kbis de la société ou à défaut disposer des pouvoirs nécessaires

I – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les documents de la consultation peuvent être obtenus sous forme dématérialisée sur le site « marches-publics.gouv.fr » sous la référence publique DDT84-SPAH-UHD-AMO2026.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus par mail à l'adresse :
ddt-lhi@vaucluse.gouv.fr